La veille municipale

Mercredi 3 octobre 2012 volume 15, numéro 40 ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 40 du 3 octobre 2012

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 39 du 29 septembre 2012

Gaudet Éditeur Itée 5278 rue Nantel Saint-Hubert QC J3Y 9A7 514/893-2526 (téléphone) 1-800/481-8702 (^{no} sans frais) 450/443-3642 (télécopieur) info@gaudet.qc.ca http://www.gaudet.qc.ca/



Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale. Bon travail!

Jules Édouard Gaudet, avocat directeur général

Lois municipales modifiées

Aucune modification cette semaine.

Règlements municipaux modifiés

Aucune modification cette semaine.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 40 du 3 octobre 2012

DÉCISIONS

Directeur général des élections — Décision en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 490 de la Loi électorale relativement au dépouillement des bulletins de vote du vote de l'électeur dans la circonscription de son domicile et du vote de l'électeur hors circonscription.

Décision de 2012, (2012) 144 G.O. 2, 4849.

Directeur général des élections — Décision en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 490 de la Loi électorale relativement aux électeurs résidant temporairement à Salluit.

Décision de 2012, (2012) 144 G.O. 2, 4851.

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 39 du 29 septembre 2012

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES...

Rien à signaler dans ce fascicule.